LES p'tits Mômes
Journal de la petite enfance du Conseil général • N°29 • JUIN 2014 • TRIMESTRIEL

ÉVEIL
Des sorbets maison !

SANTÉ
Piscines : précautions pour un été serein

DOSSIER
La crèche : une équipe, un projet

© Alix Marnat

VAL de MARNE
Conseil général

DEUX QUESTIONS À

Marie Kennedy,
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

On parle de réformes et de suppression de collectivités territoriales, qu'en est-il ?

Ce n'est pas qu'une réforme territoriale, c'est avant tout la suppression de services publics qui est en jeu. Les collectivités sont contraintes, par la chute des dotations de l'État, à réduire fortement les dépenses publiques. La disparition de tous les départements à l'horizon 2021, la suppression de la clause de compétence générale pour les départements et les régions, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas dans la loi et relève de choix politiques est prévue (gestion des crèches, certaines actions de PMI...). Le Gouvernement accélère la démarche avec un nouveau texte soumis dès mai aux parlementaires. Or toutes ces évolutions radicales sont imposées sans aucune consultation des concitoyens et des intéressés.

Qu'adviendra-t-il des crèches départementales dans les années à venir ?

À l'heure actuelle, nous ne savons pas si la gestion des 76 crèches sera transférée à une autre collectivité et si celle-ci en aura les moyens. Le Conseil général défend une conception humaine de l'accueil des jeunes enfants. Pour nous, au-delà d'un simple mode de garde, cela s'inscrit dans une politique d'égalité des chances, d'épanouissement de chaque enfant, de mixité et de soutien à la parentalité. C'est pour répondre aux besoins des familles val-de-marnaises que nous avons mis en place ces politiques menacées de disparaître ; c'est pourquoi elles doivent aujourd'hui pouvoir donner leur avis et se prononcer par référendum.

Culture

Un livre pour tous les nouveau-nés

Chaque année, depuis 1989, le Département fait appel à un artiste, un auteur ou un illustrateur pour créer un ouvrage donnant le goût des livres aux tout-petits. Cet album est offert aux parents de nouveau-nés : soit plus de 21 000 bébés par an ! En 2014, le choix du Département s'est porté sur l'album de Julie Safirstein, *Le jour, la nuit, tout autour.* Nouveauté cette année : les parents reçoivent un coupon à leur domicile et sont invités à se rendre dans le centre de PMI le plus proche pour recevoir l'album. Une jolie occasion de rencontrer les professionnels qui composent les équipes.

ENFANCE

LES P'TITS MÔMES SUR INTERNET

Désireuse de répondre aux préoccupations des parents et de les informer de l'actualité val-de-marnaise, l'équipe des *p'tits Mômes* vient de se doter d'un site Internet et d'une page Facebook. Au menu : grossesse, modes d'accueil, santé, développement de l'enfant, loisirs… Chaque lundi un professionnel répond à une question de parents et, tous les mercredis, la rédaction vous propose ses bons plans de sorties pour un week-end en famille dans le Val-de-Marne. N'hésitez pas à vous abonner et à participer, l'équipe des *p'tits Mômes* sera ravie de vous retrouver !
lesptitsmomes.valdemarne.fr
facebook.com/lesptitsmomes.valdemarne

EDITO

« Pourquoi supprimer des services utiles à la population ? »

Les projets gouvernementaux de réforme des collectivités territoriales font peser de graves menaces sur la vie quotidienne des habitants. En supprimant des collectivités, l'État abaisserait le niveau des services rendus à la population. Dans le secteur de la petite enfance, les interrogations sont grandes. Depuis 50 ans, le Val-de-Marne a mené des politiques spécifiques de prévention médico-sociale ou de développement des modes d'accueil. Pourquoi supprimer ces services publics utiles aux habitants ? Pour 69% des Val-de-Marnais*, supprimer le Département serait une mauvaise chose pour eux. Avec de tels enjeux pour nos concitoyens, il est impensable qu'ils ne soient pas consultés dans le cadre d'un référendum, comme le prévoit la Constitution. C'est une question de démocratie.

Christian Favier, SÉNATEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE

** Sondage IFOP réalisé par téléphone du 6 au 9 mai 2014 auprès de 805 personnes représentatives de la population val-de-marnaise âgée de 18 ans et plus.*

DOSSIER – P. 5-9
La crèche :
une équipe, un projet.

SANTÉ – P. 10-11
Sièges-auto, transats :
assis… mais pas trop longtemps !
Piscines : précautions pour un été serein.

ÉVEIL – P. 12-13
Recette :
des sorbets maison !
Développement :
tous à l'eau !

SORTIES – P. 14-16
Détente, loisirs et découvertes…
dans les parcs.
Balades au bord de l'eau : un riche patrimoine à découvrir !

Les p'tits Mômes, le journal de la petite enfance du Conseil général du Val-de-Marne, N°29 - juin 2014. Hôtel du Département, 94054 Créteil Cedex, tél. : 39 94. Courriel : chrystele.denonain@valdemarne.fr. Directeur de la publication : Frédéric Houx. Directeur de la communication : Alain Germain. Rédactrice en chef : Chrystèle Denonain. Rédaction : Cécile Dollé. Création-réalisation : ACTE (01 49 96 75 00). Tirage : 59 000 exemplaires. ISSN : 2117-086X.

Département ami des enfants

Assemblée plénière

Rendez-vous le 12 juin

L'assemblée plénière des conseils de crèches et d'établissements aura lieu le 12 juin à 18h30, à l'Hôtel du Département. À cette occasion, les parents membres des conseils et les professionnels départementaux dresseront le bilan de l'année passée dans les 76 crèches départementales qui ont accueilli plus de 4 500 enfants. La participation des parents à la vie de la crèche sera aussi à l'ordre du jour, avec un bilan de l'expérience des conseils d'établissements et une décision à prendre sur la suite à y donner.

EQUIPEMENTS

DU NEUF À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Durant les mois de juillet et d'août, d'importants travaux de rénovation seront réalisés dans le centre de PMI situé rue Carnot, à Villeneuve-Saint-Georges. Il sera fermé pendant toute la durée du chantier et rouvrira ses portes le 8 septembre. En attendant, les petits usagers et leurs parents seront accueillis dans les deux autres centres de la ville, rue Mozart et rue Condorcet.

FERMETURE D'UN CENTRE DE PMI À L'HAŸ-LES-ROSES

Le 4 Juillet 2014, le centre de PMI situé rue Pierre-Brossolette, à L'Haÿ-les-Roses, fermera ses portes. Une partie de ses activités sera transférée au centre de PMI situé 5, mail Aimé-Césaire, à Fresnes. Les usagers pourront également se rendre dans les deux autres centres de PMI de la ville situés 14, rue Robert-Ferrer, et 22, rue Gustave-Charpentier.

© Joël Lumien

Crèches

Un accueil continu durant l'été

Bientôt l'été. Certains usagers des 76 crèches départementales vont faire un petit voyage… dans la crèche voisine ! En effet, le Conseil général organise un regroupement de ses établissements pendant les deux mois d'été. Une manière d'optimiser les conditions de l'accueil des jeunes enfants pendant cette période creuse de l'année, comme l'explique Acha de Laure, directrice des Crèches au Conseil général : *« Le regroupement permet de continuer à accueillir les enfants sans fermeture, comme cela se pratique dans d'autres crèches. Nous pouvons plus facilement adapter le nombre d'agents par rapport au nombre d'enfants présents pendant cette période. »* La formule présente également l'intérêt de *« permettre aux agents de différentes crèches de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, ce qui est très enrichissant et positif pour la qualité du service public. »* Enfin, dernier avantage, le Conseil général peut réaliser des travaux d'entretien du bâtiment sans perturber leurs usagers !

Conseils de crèches

Des gazettes pour les parents

Les crèches Gustave-Charpentier et de la Vallée-aux-Renards, à l'Haÿ-les-Roses, ont désormais chacune leur gazette : *Les p'ti choux* pour la première et *Mon petit Renard* pour la seconde. On y découvre des comptines, des recettes, des petits reportages photos, des informations sur la vie de l'établissement, des témoignages de parents… Elles ont été créées à l'initiative de mamans représentantes des parents aux conseils de crèches, et des directrices désireuses de créer un espace de parole pour les parents et les professionnels, de partager des informations sur la vie de la crèche et d'encourager les échanges. La première a vu le jour en mai 2013 et en est à son 4e numéro, la seconde en juin dernier. Des expériences enrichissantes qui devraient faire des petits…

QUESTION DE PARENTS

« Mon enfant ne veut pas boire d'eau, que faire ? »

Réponse de Muriel Sitbon-Guedj, puéricultrice, responsable du centre de PMI Commune de Paris, à Vitry-sur-Seine.

Tout dépend de l'âge de l'enfant et de son type d'alimentation. Pour un enfant nourri exclusivement au sein, il faut savoir que le lait maternel, composé en moyenne de 87,5 % d'eau, s'adapte à la chaleur. Sa part d'eau augmente quand il fait plus chaud. Vous pouvez, en revanche, lui proposer des tétées plus fréquentes. Un bébé qui tète quand il le souhaite ne sera pas déshydraté. Pour un tout-petit nourri au biberon, il faudra veiller à lui proposer très régulièrement, par petites quantités, des biberons d'eau minérale. L'eau est la seule boisson essentielle au fonctionnement du corps humain. Il s'agit de ne pas habituer l'enfant aux boissons sucrées, vers lesquelles son goût se portera plus naturellement. À table, l'eau doit être l'unique boisson du repas. N'oubliez pas que la sensation de soif est bien mieux régulée avec l'eau qu'avec les boissons sucrées. Pour les enfants plus grands, on peut leur proposer de petites bouteilles équipées de bouchons ergonomiques (ou bouchons sport), qui apportent une dimension ludique.

Posez votre question par mail : ptitsmomes@valdemarne.fr ou par message sur facebook.com/lesptitsmomes.valdemarne

Magazine

LES P'TITS MÔMES À DOMICILE

Vous souhaitez recevoir votre magazine « Les p'tits Mômes » dans votre boîte aux lettres ?
POUR CE FAIRE, RIEN DE PLUS SIMPLE, ENVOYEZ UN MAIL INDIQUANT VOS COORDONNÉES POSTALES À : PTITSMOMES@VALDEMARNE.FR.

La crèche : une équipe, un projet

La crèche n'est pas un simple mode d'accueil dont le rôle se limiterait à nourrir, occuper et faire dormir les enfants. Son rôle va bien au-delà : elle accompagne le jeune enfant dans son développement et son épanouissement. L'enjeu est de taille ! Pour mener à bien cette tâche, les 76 crèches du Département s'appuient toutes sur un projet d'établissement composé d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique et d'un projet social. Il est le fruit d'une réflexion approfondie menée par l'ensemble de l'équipe. Comment est-il conçu ? Sur quelle base ? Comment est-il appliqué au jour le jour ? Quelle est la place réservée aux parents ?

Dossier réalisé avec Carole Lejalu et Monique Jeanne, directrice et éducatrice de jeunes enfants de la crèche Louis-Blanc à Alfortville ; Maria Ferreira, directrice de la crèche Salvador-Allende à Bonneuil-sur-Marne ; Christine Cante, directrice de la crèche Jean-Jacques Rousseau à Villeneuve-le-Roi ; Sylviane Labaune, directrice de la crèche du Grand-Ensemble à Alfortville ; Christine Vadot, directrice de la crèche Gisèle-Vatinel à Limeil-Brévannes ; et Magali Tabarin, conseillère technique à la direction des Crèches au Conseil général du Val-de-Marne.

© Alix Marnat

Julie Parvaud,
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
> Crèche du 8 mai 1945
à Saint-Maur-des-Fossés

© Alix Marnat

Laurent Toupenet,
CUISINIER
> Crèche Salvador-Allende
à Bonneuil-sur-Marne

© Alex Bonnemaison

Delphine Vialenc,
ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS
> Crèche Louise-Michel
à Villiers-sur-Marne

EN CRÈCHE

Un projet éducatif au service de l'enfant

L'accueil de l'enfant en crèche est pensé dans les moindres détails. Il se fait sur la base d'un projet éducatif qui pose les valeurs portées par l'équipe et d'un projet pédagogique qui les décline à travers des actions concrètes.

Prendre soin d'un enfant est une tâche ancestrale, naturelle et pourtant… fort délicate. Car le jeune enfant est un être en construction qui s'imprègne de son environnement : une parole, un regard, un geste... *« Nous sommes les premières personnes de l'extérieur que les enfants rencontrent en dehors de leurs parents. Nous sommes conscients que notre pratique a une répercussion sur leur devenir »*, explique Christine Cante, directrice de crèche à Villeneuve-le-Roi. La manière de donner le biberon, de changer l'enfant, de l'aider à s'endormir, de lui proposer des activités…, rien n'est laissé au hasard. Tous ces gestes sont le fruit d'un travail de réflexion approfondi, mené en amont par l'ensemble de l'équipe.

Une réflexion sur les valeurs…

Tout commence par une réflexion sur les valeurs à partir de la Charte départementale pour l'accueil du jeune enfant dans le Val-de-Marne, laquelle s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant.

© Alix Marnat

Dorothée Lecerf,
DIRECTRICE
> *Crèche Paul-Armangot à Vitry-sur-Seine*

© Alix Marnat

Laurence Dargenton,
AGENT POLYVALENT
> *Crèche du 8 mai 1945 à Saint-Maur-des-Fossés*

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, UN DOCUMENT OBLIGATOIRE

Depuis le **1er août 2000,** les crèches ont pour obligation de définir un projet d'établissement composé **d'un projet éducatif :** il fixe les finalités éducatives et pose les valeurs portées par l'équipe de la crèche, **d'un projet social :** il inscrit l'action de l'établissement dans son environnement social en tenant compte des besoins des familles accueillies. La plupart des crèches rédigent également un projet pédagogique afin de définir les moyens d'action de la crèche.

Ce dernier y est considéré comme une personne à part entière, devant faire l'objet d'un intérêt particulier et d'une protection spécifique en raison de sa jeunesse et de sa vulnérabilité. Partant de cette vision, les crèches du Département se retrouvent sur les principaux objectifs : *« Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant, répondre à ses besoins de manière adaptée, respecter son environnement familial, social et culturel, favoriser son épanouissement, sa socialisation, l'intégration d'enfants en situation de handicap, et enfin, accompagner les parents. »*

… relayée par des actions concrètes

Les valeurs une fois posées, la crèche élabore son projet pédagogique, qui définit les actions concrètes. Pendant plusieurs mois, des groupes de travail se réunissent par thème : l'accueil, l'éveil de l'enfant, les repas, les soins, le sommeil, les sorties… *« Ce travail de réflexion et de construction, ensemble, insuffle une dynamique à l'équipe, valorise les compétences de chacun et donne du sens à notre action »,* explique Carole Lejalu, directrice de la crèche Louis-Blanc à Alfortville. *« Il permet de clarifier les pratiques professionnelles et de donner un cadre de référence commun. »* Aussi, lorsqu'une nouvelle personne arrive dans l'équipe, le projet lui est remis. *« Cela assure une cohérence dans la prise en charge des enfants. »* Comment répondre, par exemple, au besoin de « sécurité affective » de l'enfant ? Par *« un accueil individualisé et progressif de celui-ci et de ses parents ; la mise en place de repères dans le temps et dans l'espace ; la prise en charge par des adultes référents et des adultes relais ; le respect du rythme de l'enfant ».*

Un projet évolutif

Reste ensuite à appliquer le projet au quotidien. Entraide, observations, échanges : les auxiliaires des différentes sections et les éducatrices travaillent dans le même sens. De son côté, la directrice veille au respect du projet. Dans chaque crèche, des réunions sont organisées régulièrement avec l'équipe pour confronter les points de vue, réguler en cas de difficultés, évaluer l'intérêt de telle ou telle pratique et réajuster certaines, si besoin. *« C'est sécurisant de pouvoir s'appuyer sur une réflexion commune »,* confie Monique Jeanne, éducatrice de jeunes enfants à la crèche Louis-Blanc à Alfortville… Un dispositif sécurisant aussi pour les parents et les enfants.

À LIMEIL-BRÉVANNES/GISÈLE-VATINEL, ALFORTVILLE/GRAND-ENSEMBLE

Le livre pour tous

Nombre de crèches s'investissent dans des actions autour du livre : accueil d'une lectrice au sein de la crèche, partenariat avec les bibliothèques municipales, aménagement de coins lecture pour les enfants… L'idée est à chaque fois de désacraliser le livre, de transmettre aux enfants le goût de la lecture et d'encourager les parents à lire des histoires aux enfants.

© Alix Marnat

Crèche Gisèle-Vatinel à Limeil-Brévannes : une lectrice vient, une fois par mois, lire des livres aux enfants et former l'équipe à la lecture individualisée. Chaque enfant qui le désire a son moment de lecture pour lui. En fonction de son âge et de son désir, il peut choisir son livre et tourner les pages à son rythme. Il est acteur. Tous les jours, l'équipe propose aux enfants un temps de lecture, le plus souvent avant le repas pour leur permettre de se poser. *« Le livre nous permet de créer un lien avec les parents, car à travers le livre on peut parler d'autres choses. Ils s'aperçoivent que les enfants sont des lecteurs et cela les incite à leur lire une histoire le soir »,* explique Christine Vadot, directrice.

© Alix Marnat

© Alix Marnat

Crèche du Grand-Ensemble à Alfortville : une fois par semaine, le mardi soir, la crèche propose aux parents un « rendez-vous des livres » : ceux qui le désirent peuvent lire une histoire à leur enfant lorsqu'ils viennent le chercher, dans un coin spécialement aménagé pour eux. Les enfants adorent, et les parents, un peu intimidés au début, se prennent au jeu. La crèche accueille également une lectrice une fois par mois pour former l'équipe à la lecture individualisée aux enfants. Enfin, elle organise des rencontres avec la bibliothèque-médiathèque de la Ville pour en faciliter l'accès aux parents.

CRÈCHE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU À VILLENEUVE-LE-ROI

L'éducation à l'égalité filles/garçons

C'est par le choix des jeux que l'équipe de la crèche s'est penchée sur la question de l'égalité filles-garçons. *« Nous sommes conscients que nous formons les générations futures »,* explique Christine Cante, directrice de la crèche. Coins dînette, voitures, jeux de construction, lecture, puzzle…, tous les jeux sont mis à disposition des enfants, libres de choisir. Si tous ne peuvent participer à une même activité, les adultes veillent à ne pas écarter une petite fille sous prétexte que c'est un jeu de garçon, et inversement. *« On s'aperçoit que les enfants vont vers tous les jeux. » « Nous sommes également très vigilantes dans nos paroles à ne pas induire de rôles,* poursuit Christine Cante. *Nous faisons attention par exemple à ne pas dire systématiquement aux filles* "que tu es jolie" *et aux garçons* "que tu es fort". » C'est en grande section que des différences apparaissent dans les comportements. *« Les enfants sont dans des jeux d'imitation et s'identifient à leur maman ou à leur papa. Cela fait partie de leur développement »,* explique Christine Cante qui essaie avec son équipe de départager ce qui relève du développement normal de l'enfant de ce qui est induit par l'éducation.

CRÈCHE SALVADOR-ALLENDE À BONNEUIL-SUR-MARNE

Un accueil multiculturel

« Nous avons la chance d'accueillir des familles de différentes cultures : Afrique du Nord, Afrique noire, Asie… », explique Maria Ferreira, directrice de la crèche, qui a fait de l'accueil multiculturel l'axe de son projet social. Cela se traduit au quotidien, par exemple à travers les objets apportés par les enfants – pagnes et tissus colorés viennent se joindre aux doudous et tétines traditionnelles – et par un partage de recettes lors de la Semaine du goût, chaque année en octobre. Enfin, tout particulièrement lors de la fête de fin d'année : après le thème du jeu dans les différentes cultures l'an dernier, l'alimentation est à l'honneur cette année. L'occasion pour les familles de confectionner biscuits et beignets faciles à déguster sur place, de présenter des épices, des fruits exotiques, des recettes de leur pays, d'échanger sur leurs habitudes alimentaires. *« Les familles se sentent accueillies. C'est enrichissant pour tout le monde »,* explique Maria Ferreira.

DES PARENTS PARTENAIRES

Les crèches du Département accordent une place importante aux parents, reprenant dans leur projet éducatif l'une des priorités fixée par la Charte départementale : *« La crèche joue un rôle primordial dans l'accompagnement de la parentalité et contribue, avec les parents, au développement harmonieux du jeune enfant, dans le respect de son environnement familial, social et culturel. »*
Ainsi, nombre de crèches essaient de mettre en place une relation de « partenariat » avec les parents à travers plusieurs actions :

- **L'accueil et les transmissions : le matin et le soir, le parent est invité à échanger avec l'auxiliaire sur ce qu'a vécu l'enfant depuis la veille au soir (transmission du matin) et sur sa journée (transmission du soir). Ce temps assure une continuité entre les deux univers et permet à chacun de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.**
- **Des réunions de parents : au-delà des réunions à l'échelle de la section, une ou deux fois par an, l'équipe présente aux parents le fonctionnement de la crèche et ses axes de travail. Certaines crèches organisent des réunions à thèmes : l'alimentation, la propreté, les livres…**
- **Le conseil de crèche ou d'établissement : ils permettent aux parents de participer à la vie de la crèche à travers des projets d'animation pour les enfants, l'organisation de cafés-parents ou goûters-parents, la participation à l'organisation des fêtes de fin d'année, moments de partage et de convivialité.**

Sièges-auto, transats

Assis… mais pas trop longtemps !

En siège-auto ou dans des transats : les bébés passent du temps assis et attachés. Or les petits ont surtout besoin de bouger pour bien grandir. Comment choisir ces accessoires et les utiliser au mieux ?

© Michel Aumercier

*Les recommandations de **Nathalie Collin-Bétheuil,** psychomotricienne à Alfortville et présidente de l'association « Le Réseau des psychomotriciens de la petite enfance »*.*

Un siège-auto adapté au poids ou à la taille de l'enfant

▶ Jusqu'à 10 ans, le siège-auto est obligatoire pour le jeune enfant. Lors de l'achat, choisissez-le en fonction du poids de votre enfant (les sièges sont classés en cinq catégories) ou en fonction de sa taille (selon une nouvelle norme I-Size, entrée en vigueur l'été dernier et qui, à terme, remplacera la norme actuelle). *« Pour les nourrissons, optez plutôt pour un lit-nacelle dans lequel il sera allongé, il y sera plus en sécurité »*, conseille Nathalie Collin-Bétheuil. *« Le siège est recommandé quand le bébé se met assis par lui-même. »*

N'achetez pas un siège trop grand, l'enfant a besoin d'être bien tenu. Évitez aussi l'achat de sièges d'occasion, ils peuvent avoir été impliqués dans un accident et être moins efficaces. Choisissez un modèle confortable avec des renforts pour la tête et, si possible, avec un repose-pieds. Il est conseillé d'installer le bébé dos à la route (les modèles actuels le permettent jusqu'à 9 kg), idéalement à l'arrière, sinon à l'avant à condition de désactiver l'airbag. Ensuite, le mieux est de le positionner au centre à l'arrière. Pour les plus grands, assis sur un rehausseur équipé d'un dosseret, veillez à ce que la ceinture de sécurité leur passe bien au milieu de la clavicule et non sous le cou.

Des pauses lors des longs trajets

Attachez toujours votre enfant au siège-auto, même pour des trajets courts. Cela est obligatoire. La majorité des accidents a lieu lors de petits trajets du quotidien. Pour les longs trajets d'été, protégez les vitres de pare-soleil, et en cas de forte chaleur mettez une climatisation douce ou aérez légèrement ; donnez-lui un biberon d'eau à portée de main. Faites des pauses au minimum toutes les 2 heures, l'enfant a besoin de se dégourdir, et vous aussi !

Les transats… à utiliser avec modération

« En dehors de la voiture, lorsqu'on peut offrir au bébé un espace dans lequel il peut se mouvoir, il faut le lui proposer », estime Nathalie Collin-Betheuil. *« Les tout-petits restent trop longtemps dans leur transat, cela entrave leur développement. Ils ont besoin de bouger pour se développer, de découvrir leur corps et leur environnement, de passer du temps au sol, libres de leurs mouvements. Ils ont aussi besoin du contact de l'adulte, d'être porté dans ses bras. »* Alors, faut-il proscrire le transat ? *« Non, à condition de l'utiliser modérément : au moment du repas et de la digestion par exemple, ou ponctuellement, en dépannage. Pour les nourrissons, je conseille le "cocoon baby", sorte de gros coussin ovale qui épouse la forme du corps du bébé. C'est confortable et le petit peut se sentir enveloppé et contenu. »*

Quant au transat, l'important est de pouvoir incliner le dossier en position semi-allongée, de le choisir confortable, avec une toile pas trop dure afin d'envelopper le bébé sans l'enfermer. Il faut que l'enfant puisse tourner la tête de chaque côté, sinon le crâne risque de se déformer (plagiocéphalie).

Et lorsque l'enfant gigote, *« sortez-le du transat car il contracte ses muscles pour se redresser et ce n'est pas bon ; il risque de tomber et de retourner le transat sur lui. »*

Le Réseau des psychomotriciens de la petite enfance : **www.reseauppe.fr**

Piscines : précautions pour un été serein

Baignades et jeux d'eau font partie des plaisirs de l'été. Nos conseils pour profiter de votre piscine en toute sécurité.

VIGILANCE DES ADULTES

▸ La surveillance de l'adulte est indispensable pour éviter les risques d'accident. Un enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau. Pendant le temps de baignade, veillez à ce qu'un adulte soit toujours aux côtés de l'enfant.

SÉCURISER L'ACCÈS À LA PISCINE

▸ Barrières, abris de piscine ou couvertures : la piscine doit être équipée d'un dispositif de sécurité qui empêche son accès en dehors des temps de baignade. Veillez à bien les réinstaller après la baignade.

▸ Il existe aussi des alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarme d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarme périmétrique).

▸ Pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible, en cas de besoin.

SE BAIGNER EN TOUTE SÉCURITÉ

▸ Dès l'âge de 4 mois, un bébé peut découvrir les joies de l'eau. Ne le forcez jamais, allez-y progressivement et restez toujours en contact avec lui. Pour les tout-petits, il est conseillé de ne pas les laisser trop longtemps dans l'eau (pas plus d'une demi-heure).

▸ Badigeonnez votre enfant de crème solaire, résistante à l'eau et à fort indice de protection, avant et après la baignade. L'eau ne protège pas des rayons, au contraire. Le phénomène de réverbération renvoie environ 20 % des rayons pour la partie du corps qui reste à la surface de l'eau.

▸ Équipez votre enfant de brassards (portant le marquage CE et la norme NF13138-1) adaptés à sa taille, son poids et son âge. C'est ce qui est le plus recommandé car ils soutiennent l'enfant de l'épaule au coude, en le laissant libre de ses mouvements. À partir de 4 ans, vous pouvez l'équiper d'une ceinture avec flotteurs ou d'un maillot de bain flottant.

Sources : « Le mode d'emploi de la baignade, pour un été en toute sécurité » de l'INPES : http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1208.pdf et www.guide-piscine.fr

RECETTE

Des sorbets maison !

Une recette toute simple qui fera le bonheur des enfants à l'heure du goûter !

ASTUCE
Vous pouvez également utiliser des petits-suisses. Pour cela, placez simplement un bâtonnet dans chacun d'entre eux avant de les déposer au congélateur !

1 Préparez un mélange d'eau et de grenadine (cinq volumes d'eau pour un volume de grenadine).

Crédits photo : Alix Mamat

2 Versez ce mélange dans des petits moules prévus à cet effet.

3 Placez au congélateur. Patientez au minimum 4h.

4 Démoulez.

5 Dégustez !

Développement

Tous à l'eau !

Le contact de l'eau provoque chez l'enfant de nombreuses sensations : elle exerce une pression douce sur le corps mais peut aussi piquer les yeux et le nez ! La baignade favorise ainsi les nouvelles expériences sensorielles et motrices, mais aussi la coordination du corps.

1 L'eau enveloppe, caresse et stimule la peau. Quelle détente !

2 L'enfant apprend à évoluer dans l'eau, il s'approprie l'espace. Ces expériences favorisent par la suite l'organisation des repères sur terre.

3 C'est l'occasion de découvrir les jeux de transvasement, les notions de plein et de vide.

4 Jouer, taper sur l'eau et éclabousser procurent de grands plaisirs sensoriels. Ces moments favorisent les interactions.

Merci à toute l'équipe de la crèche départementale Paul-Armangot à Vitry-sur-Seine, ainsi qu'à Mathias, Irem, Meïly, et Kais.

Crédits photo : © Didier Adam

© Mathieu Génon

Détente, loisirs et découvertes… dans les parcs

Comme chaque été, les parcs du Département vous accueillent pour des moments de détente et de loisirs en famille, avec de nombreuses animations et de belles fêtes en perspective !

Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine

▸ FÊTE DE L'ÂNE ET 2E ÉDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE ET DANSES DE VILLAGE

L'occasion de découvrir cet animal, les produits issus de son élevage, et de faire un tour à dos d'âne. Le soir, initiation aux danses traditionnelles de nos villages en présence de musiciens.

Dimanche 15 juin de 14h à 20h – tout public

▸ FÊTE DES MOISSONS

Découverte du matériel agricole d'hier et aujourd'hui : matériel de fauchage, battage, tracteur traditionnel… Mise en sac du blé et fabrication du pain. Découverte des animaux de la ferme, promenades en calèche et ateliers pédagogiques pour toute la famille.

Dimanche 31 août de 11h à 18h30

Parc des Hautes-Bruyères à Villejuif

► ANIMATIONS ENVIRONNEMENTALES, CULTURELLES ET SPORTIVES

De nombreux jeux mis à disposition des enfants par la Ludomobile de Villejuif (jeux en bois, jeux d'extérieur…), balades et découverte de la flore et du monde des abeilles, feu d'artifice le 14 juillet au soir, animations en lien avec l'Afrique pour le « Mandela Day » le 18 juillet.

Du 12 au 20 juillet

► LES FORÊTS DE L'ARC BOISÉ

Des animations sont organisées tous les dimanches du mois de juin dans les forêts de l'Arc Boisé, autour de la découverte de la faune et de la flore.

Vous pouvez vous procurer un dépliant sur l'ensemble des sorties :
- en le téléchargeant sur le site : www.valdemarne.fr/arcboise
- auprès de François Carrez : tél. : 01 43 99 82 92 courriel : françois.carrez@valdemarne.fr

► INFOS PRATIQUES

Renseignements sur les activités dans les parcs :

• Tél. : 01 43 99 82 80 • Courriel : vie-des-parcs@cg94.fr
• Site : www.valdemarne.fr
• Ballons de foot, rugby, volley, raquettes de badminton… : prêt de matériel dans tous les parcs.

Festival de l'Oh !

► LA SEINE À L'HONNEUR

Les 28 et 29 juin, le festival de l'Oh ! célébrera la Seine. Le temps d'un week-end, les huit villes escales, situées le long du fleuve, se transformeront pour proposer au public de nombreuses animations : balades, spectacles, initiations aux sports nautiques, expositions, débats. Voici notre sélection pour les plus jeunes :

Navigation sur l'eau et découverte des berges

Balades en bateau ou sur des catamarans de moins de 10 places, pour naviguer d'escale en escale ou profiter d'une croisière en boucle, promenades sur les rives naturelles en compagnie de fins connaisseurs de l'environnement, jeu de pistes, ou encore déambulations artistiques pour redécouvrir le paysage fluvial , ces deux jours de fête sont l'occasion de parcourir le territoire au fil de l'eau, et de renouer avec le patrimoine fluvial.

Des spectacles inédits

Sur l'eau ou sur les berges, les artistes réinterpréteront l'eau à leur manière et donneront à la Seine un nouveau visage. Parmi eux, « Le championnat du monde des Ricochets Fluorescents » à Orly invitera les festivaliers à un spectacle participatif . Au programme, faire danser des petits cailloux sur l'eau grâce à un lancer magique. À Choisy-le-Roi, retrouvez un conte mélangeant musique, marionnettes, jonglerie et magie, imaginé par la compagnie Les frères Kazamaroffs. Et dans les autres villes-escales, milles autres surprises…

Des ateliers « environnement » pour les enfants

Pour les enfants, de nombreux ateliers et animations se déploieront dans chacune des escales sur le thème de l'environnement, avec le concours d'associations partenaires : les Petits Débrouillards Val-de-Marne, Nature et société, Au fil de l'eau… Cette année, l'espace naturel de Pierre-Fitte ouvrira ses portes avec des activités proposées par l'association La ferme des meuniers : découverte d'un rucher et de l'apiculture, découverte des insectes des milieux humides, atelier potager, promenade au cœur de l'espace naturel.

Découvrez toute la programmation sur www.festival-oh.valdemarne.fr

LES BONS PLANS DES PARENTS

ÉLODIE, maman d'Adèle, 3 ans.

« Nous allons beaucoup à la médiathèque du Kremlin, l'Écho. Des coins enfants y sont aménagés avec des petits poufs, des transats, des tapis colorés, c'est très joli. La médiathèque propose différentes animations autour des livres, une à deux fois par mois, Adèle aime bien ! Nous allons aussi au club sportif du Kremlin (le CSAKB, inscription au trimestre ou à l'année), il y a un circuit « babygym » aménagé pour les jeunes enfants, pour développer leur motricité. C'est assez ludique.

AOUICHA, maman de Fethi, 6 ans, et de Jalil, 4 ans.

« Nous allons souvent dans les parcs. Le parc Pinel, à côté de chez nous, assez grand, avec beaucoup de verdure et des structures de jeux pour les différents âges. Le parc de la Coulée verte à Paray-Vieille-Poste, à côté d'Orly : il y a des aires de jeu, un manège, une bergerie et un endroit d'où l'on peut voir décoller et atterrir les avions, c'est impressionnant, un vrai spectacle ! Enfin, le parc des Lilas, à Vitry : on y fait de grandes balades à vélo et on va voir les animaux de la ferme. »

Balades au bord de l'eau : un riche patrimoine à découvrir !

Avec la Seine et la Marne, ses nombreux cours d'eau, ses lacs, ses étangs… l'eau est omniprésente dans le département. En bateau, à pied, à vélo, de nombreuses possibilités de balades autour de l'eau s'offrent à vous. L'occasion de se ressourcer et de découvrir la richesse du patrimoine naturel.

En bateau sur l'eau

► CROISIÈRES DÉCOUVERTES SUR LA MARNE

L'association Au Fil de l'eau propose une balade d'une heure en Catalante sur la Marne, à la découverte de la faune et de la flore des îles des boucles de la Marne. Une navigation douce, respectueuse de l'environnement, idéale pour une balade en famille.

- Samedi et dimanche de 14h à 18h.
- Départ toutes les heures du pont de Chennevières, à Saint-Maur-des-Fossés.
- Réservation conseillée : 01 48 52 22 22.
- Prix : 5 €/adulte – 2,50 €/enfant.

► LOCATION DE BARQUES SUR LES LACS DAUMESNIL ET DES MINIMES

Des promenades en barque vous permettront de découvrir les lacs du bois de Vincennes : les ponts, la grotte et la cascade du lac Daumesnil ; les petites îles du lac des Minimes. Possibilité aussi de balades en poney autour du lac Daumesnil (06 81 34 47 19).

- Lac des Minimes : 10 à 12 € la barque pour 1h, pour 1 à 4 personnes – tél. : 06 86 08 01 12.
- Lac Daumesnil : 12 à 13 € la barque pour 1h, pour 1 à 5 personnes – tél. : 01 43 28 19 20.

© Sébastien Chambert

À terre, le long des rives

► BALADE LE LONG DU BRAS DU CHAPITRE À CRÉTEIL

À pied, à vélo, découvrez ce joli coin de Créteil, sa végétation, ses animaux – colverts, cygnes, poules d'eau… – les petites îles de Brise-Pain et Sainte-Catherine en vous promenant le long du cours d'eau. Des pelouses bordent la rivière, offrant la possibilité de faire des pauses détente.

► SUR LES BORDS DE LA MARNE

L'occasion de flâner dans le calme, au rythme de l'eau et de découvrir les richesses naturelles, bien protégées par la réserve naturelle départementale des îles de la Marne.

Et aussi…

- Location de bateaux électriques (gilets de sauvetage pour enfants disponibles), 5 ou 7 places, au port de Joinville-le-Pont.
- Location de bateaux électriques et à moteur (sans permis, pour 4 personnes maximum) ainsi que de pédalos au port de Nogent-sur-Marne.

Plus d'informations et d'autres idées de balades sur le site du Comité départemental du Tourisme : www.tourisme-valdemarne.com

AGENDA

CINÉ-MARMOTS : Jeannot l'intrépide

Mercredis 4, 11, 18, 25 juin, à 11h

Premier dessin animé français de long-métrage, *Jeannot l'intrépide* ressemble à un somptueux album colorié dont les insectes stylisés s'animent sur un rythme follement accéléré. Adaptation libre du *Petit Poucet* de Charles Perrault, ce voyage nous mène du château de l'ogre à un monde fantasmé où des abeilles colorées composent un élégant dessin animé.

INFOS PRATIQUES • À partir de 5 ans - durée 1h38. • Sur réservation : 01 47 18 58 90, demander l'espace Image & Son - contact@bm-vitry94.fr. • Bibliothèque Nelson-Mandela : 26/34, av. Maximilien-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine.

CARNAVAL : Jour de fête à Créteil Contes et merveilles

Dimanche 22 juin à partir de 16h

Défilé, spectacles de rue, pique-nique… : pour sa 10e édition, Jour de fête mettra à l'honneur la nouvelle médiathèque de l'Abbaye-Nelson-Mandela sur le thème « Contes et merveilles ». À partir de 16h, une grande parade partira de la place de l'Abbaye, puis défilera sur la rue René-Arcos, décorée pour l'occasion par les créations de tricot urbain fabriquées par les habitants.
En soirée, des spectacles de rue animeront un pique-nique géant dans les jardins de l'Hôtel de ville, suivi d'un grand spectacle, puis du traditionnel feu d'artifice sur le lac.

INFOS PRATIQUES • Renseignements auprès de la direction de la Culture : 01 58 43 38 01. • Départ du cortège : place de l'Abbaye, 94010 Créteil, à partir de 16h. • Le programme détaillé de cette journée paraîtra dans le numéro de juin du journal de la Ville, *Vivre ensemble*.

LIVRES : Les p'tits bouquineurs

Samedi 28 juin à 10h30

Des comptines, des chansons et des histoires par les bibliothécaires.

INFOS PRATIQUES • De 6 mois à 3 ans - 10 places. • Médiathèque Elsa-Triolet : 1, esplanade Pierre-Yves Cosnier, 94800 Villejuif - 01 45 59 25 59. • Bibliothèque jeunesse Gérard-Philipe : 118, rue Youri-Gagarine, 94800 Villejuif - 01 46 75 36 90. • Réservation 15 jours avant la séance.